

<https://pierre-alainmillet.fr/La-rentabilite-privee-sur-fonds>



Conseil de métropole des 13 et 14 décembre 2021

# La rentabilité privée sur fonds publics du photovoltaïque est une impasse

- Délibérations - Conseil métropolitain du Grand Lyon -



Date de mise en ligne : mardi 14 décembre 2021

---

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

**Monsieur le président, chers collègues, nous nous étions opposés à la création de cette société Lyon Rhône Solaire pour des raisons environnementales et économiques.**

**Nous n'avons pas changé d'avis.**

Rappelons en brièvement les raisons :

[-] le modèle économique repose sur une prime au tarif de revente du au caractère "participatif" du capital. Nous n'avons pas à l'époque noté qu'il fallait 20 personnes physiques, qui sont-elles ? Quand à considérer que la seule présence de la métropole lui donne un caractère participatif, ce n'est pas sérieux.

[-] on ne peut que s'interroger sur la rentabilité privée d'une activité cofinancée à 55% par l'argent public et dont les recettes sont payées par une taxe, presque au double du tarif de revente imposée à EDF aux opérateurs privés.

[-] L'impact sur la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre de ce projet est au mieux nul. Il ne produira bien sûr qu'aux heures avec soleil, en moyenne en France 1200h par an, un peu moins dans l'agglomération selon le dernier chiffre en notre possession 27GWh produit pour 25 GW de puissance installée. A ces heures là, le contenu carbone du réseau est principalement nucléaire à 6g de carbone par kwh, alors que le PV est estimé à 7 fois plus pour des panneaux venant de Chine, 4 fois plus s'ils viennent de France !

[-] Pire, puisque ces installations ne produisent que 15% du temps, et pas au moment des pointes de consommation, elles obligent à prévoir des capacités de complément qui sont bien naturellement au gaz, autrement dit, au total et du point de vue de la consommation finale, nous avons augmenté les émissions carbonées.

Nous avons proposé à l'époque une toute autre approche basée sur la recherche de solutions de stockage. Or dans la vallée de la Chimie, il y a l'opérateur principal de l'hydrogène en France. Voilà qui était l'occasion d'innover et de construire un acteur qui fasse du photovoltaïque une source presque pilotable, ou en tout cas, avec un tout autre bilan carbone avec de l'hydrogène vert qui aurait pu être une source par exemple d'énergie pour des camions de collecte avec pile à combustible.

Décidément, l'approche par le marché de la transition énergétique est une impasse. Nous ne voterons pas cette délibération.